



Five-year Authority to Release Personal Information Autorisation quinquennale de divulguer des renseignements personnels

Under Canada's *Privacy Act* we are obligated to protect our client's personal information (e.g., health and financial) from unauthorized disclosure. Before we can release client information to anyone, we require written consent from the client.

En vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* du Canada, nous sommes obligés de protéger les renseignements personnels des clients (p. ex., renseignements sur leur santé et leur situation financière) contre toute divulgation non autorisée. Avant de divulguer à quiconque les renseignements personnels concernant un client, nous devons obtenir le consentement écrit du client en question.

The client must complete and sign the attached consent form (VAC 520-5).

Le client doit remplir et signer le formulaire de consentement ci-joint (VAC 520-5).

PLEASE BE SURE TO SPECIFY IN DETAIL:

- The person to whom you wish to allow disclosure of your personal information; and
- The information authorized for disclosure.

ASSUREZ-VOUS DE SPÉCIFIER EN DÉTAIL :

- La personne à qui vous désirez permettre la divulgation de vos renseignements personnels; et
- Les renseignements dont vous autorisez la divulgation.

PLEASE NOTE THE FOLLOWING:

1. This authorization is valid for a period of five years from the date on which it is signed.
2. This authorization does not allow the named individual to request any changes to the Veterans Affairs Canada (VAC) account (e.g., address change).
3. Should you no longer wish this individual to have access to your personal information you must advise VAC in writing.

VEUILLEZ NOTER CE QUI SUIT :

1. Cette autorisation est valide pour une période de cinq ans à partir de la date de signature.
2. Cette autorisation ne permet pas à la personne nommée de demander des changements au compte d'Anciens Combattants Canada (ACC) (p. ex., changement d'adresse).
3. Si vous ne désirez plus que cette personne ait accès à vos renseignements personnels, vous devez en avertir ACC par écrit.

Please return the completed and signed consent form in the enclosed envelope.

Veillez retourner le formulaire dûment rempli et signé dans l'enveloppe fournie.

If you have any questions, please do not hesitate to contact a VAC representative at:

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec un représentant d'ACC au numéro de téléphone suivant :

1-866-522-2122 (English)
1-866-522-2022 (French)

1-866-522-2022 (français)
1-866-522-2122 (anglais)



**FIVE-YEAR AUTHORITY TO RELEASE PERSONAL INFORMATION/
AUTORISATION QUINQUENNALE DE DIVULGUER DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

Veterans Affairs Canada File No./ N° de dossier d'Anciens Combattants Canada :	Service No./N° matricule :
Family name/Nom de famille :	Given name/Prénom :

I hereby give permission to Veterans Affairs Canada (VAC) to release the following information from my VAC records to:	Par la présente, j'autorise Anciens Combattants Canada (ACC) à divulguer les renseignements suivants contenus dans mes dossiers d'ACC à :
--	---

Name/Nom :	
Address/Adresse :	Telephone No./ N° de téléphone :

Specify in detail the information authorized for disclosure:	Précisez les détails des renseignements autorisés aux fins de divulgation :
---	--

--	--

The personal information on this form is collected under the authority of the *Privacy Act* for the purpose of authorizing the release of the indicated information to the individual noted above. Provision of the information is on a voluntary basis.

Les renseignements personnels fournis sur ce formulaire sont recueillis en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* afin d'autoriser la divulgation de l'information indiquée aux personnes notées ci-dessous. La divulgation des renseignements est volontaire.

Information that is deemed personal is protected from unauthorized disclosure by the *Privacy Act*. The *Privacy Act* provides clients with the right to access their own personal information which is under the control of the Department. The *Privacy Act* also affords clients the right to challenge the accuracy and completeness of their personal information and have it amended as appropriate.

Les renseignements jugés personnels sont protégés contre toute divulgation non autorisée en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. La *Loi sur la protection des renseignements personnels* donne au client le droit d'avoir accès à ses propres renseignements personnels qui se trouvent sous l'autorité du Ministère. Cette loi donne aussi au client le droit de contester l'exactitude et l'exhaustivité de ses renseignements personnels et de les faire modifier comme il convient.

For information on how Veterans Affairs protects your personal information please contact the Access to Information and Privacy Coordinator's Office, Veterans Affairs Canada, PO Box 7700, Charlottetown, PE, C1A 8M9.

Pour de plus amples renseignements sur les démarches que prend Anciens Combattants pour protéger vos renseignements personnels, vous pouvez écrire au Bureau de la coordonnatrice, Accès à l'information et protection des renseignements personnels, Anciens Combattants Canada, CP 7700, Charlottetown, PE, C1A 8M9.

This authorization is valid for a period of five years from the date on which it is signed.

Cette autorisation est valide pour une période de cinq ans à partir de la date de signature.

Client's signature/Signature du (de la) client(e) :	Date :
---	--------